

Conseil municipal du 20 novembre 2015



Débat d'Orientation **Budgétaire 2016**

Délibération 5-E 038

Projet de loi de finance 2016



Triple objectif affiché par le gouvernement :

- réduction du déficit public, via notamment un plan d'économies de 50 milliards d'euros,
- diminution des prélèvements, ce qui constitue une rupture avec les années précédentes,
- financement des priorités du gouvernement.

Hypothèse de croissance: 1,5%

Objectif de déficit public: 3,3%

	2014	2015	2016	2017
Déficit public prévu au PLF 2014	-3,6%	-2,8%	-1,7%	-1,2%
Déficit public prévu au PLF 2015	-4,4%	-4,3%	-3,8%	-2,8%
Déficit public prévu au PLF 2016	-4,0%	-3,8%	-3,3%	-2,7%

Contribution des collectivités locales au redressement des finances publiques



Plan d'économie de
50 milliards sur 2015-2017



Effort demandé aux collectivités locales
11 milliards sur 2015-2017
+ 1,5 milliards 2014-2015



Grenoble
17,8 millions sur 2015-2017
+ 2,4 millions 2014-2015
= 20,2 millions

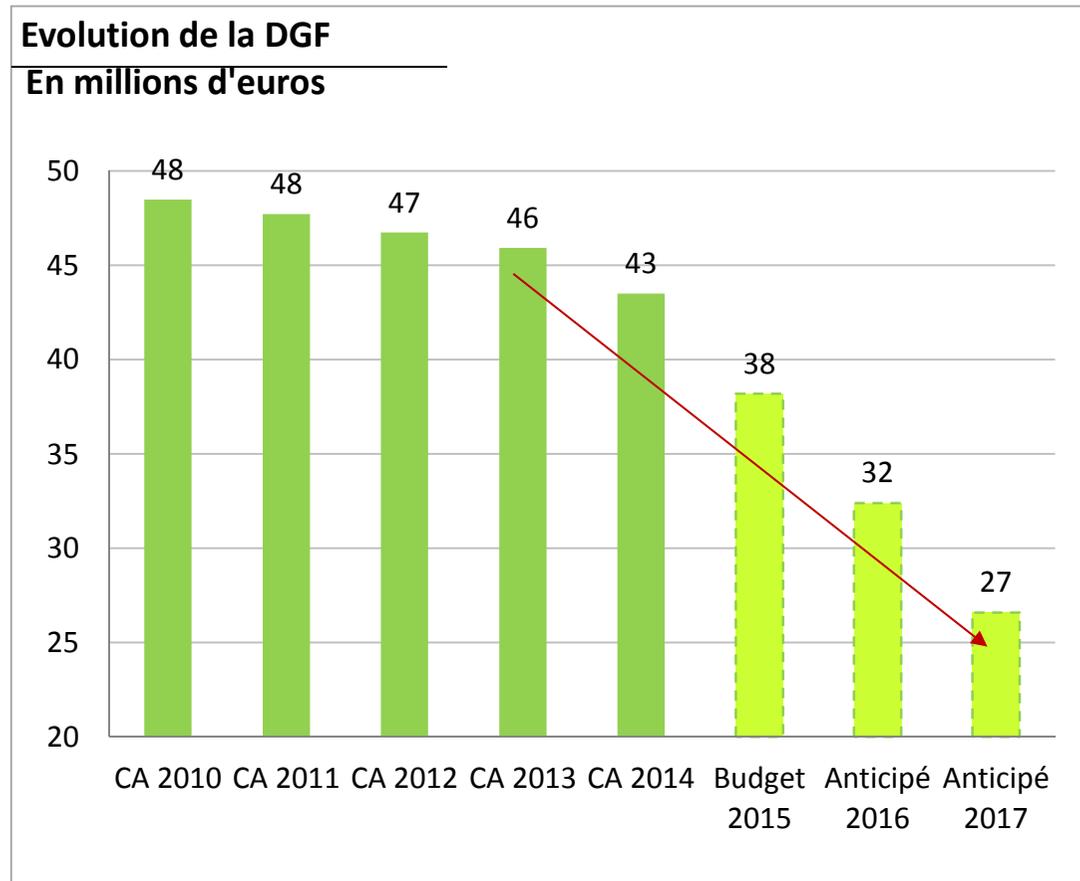
Grenoble: perte des dotations de l'état par rapport à 2013



La dotation forfaitaire qui était de près de 46M en 2010 devrait être ~26M dans les budgets 2017 et suivants

Soit une perte de 20M de recettes par an...

(soit 44M cumulés sur 4 ans)



Des dépenses élevées

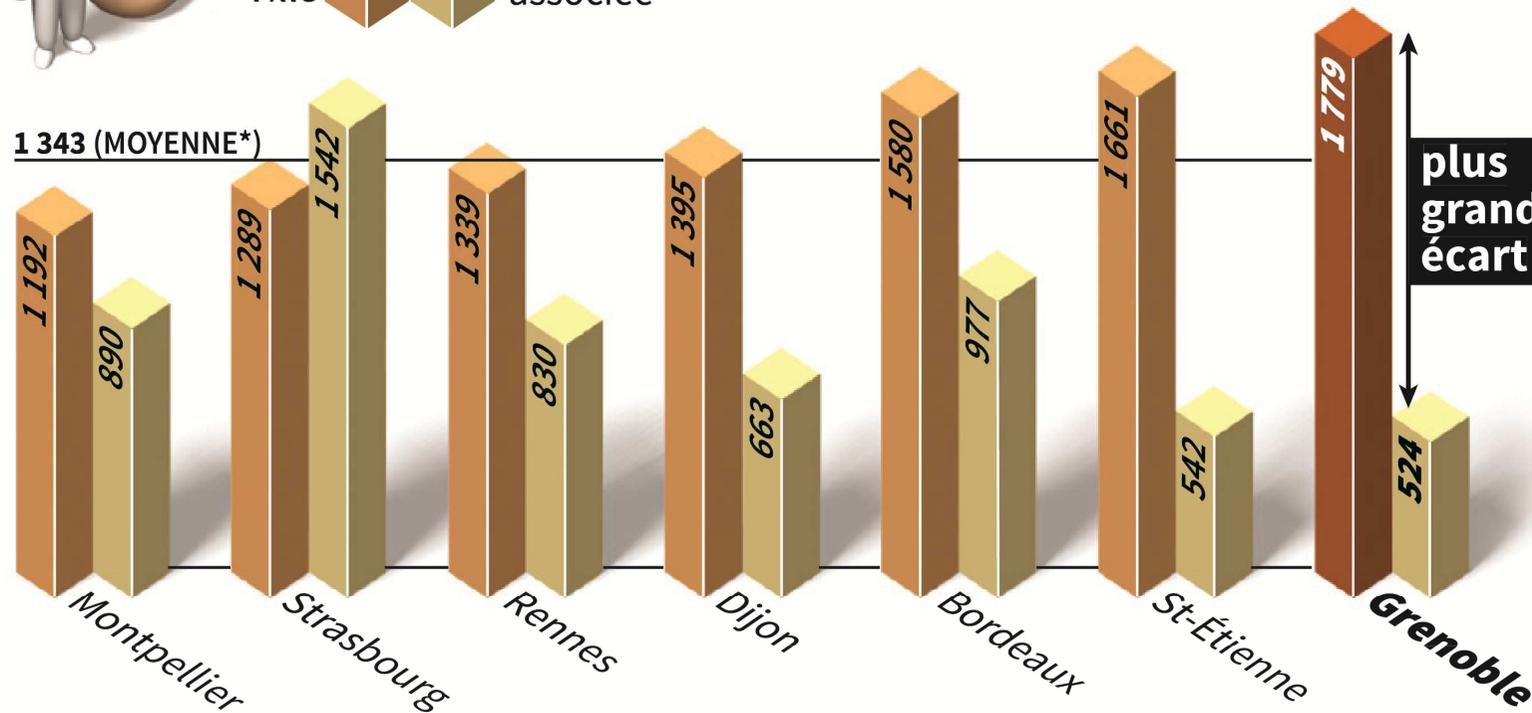


Les dépenses ville/métropole de fonctionnement par habitant de fonctionnement par habitant

en euros



Ville  Métropole associée 

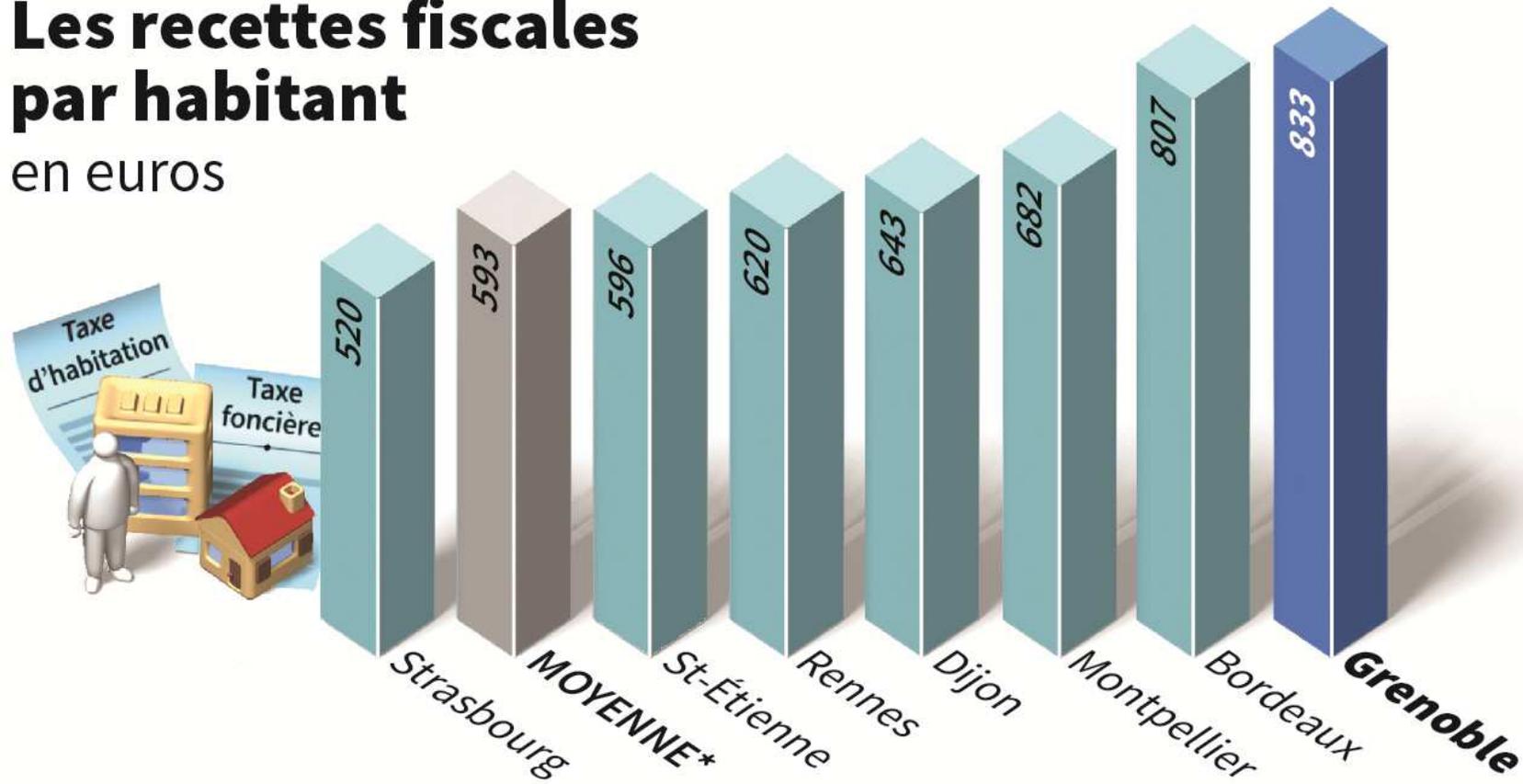


Source : www.collectivites-locales.gouv.fr. Chiffres au 31/12/2014 *Villes de plus de 100 000 hab.

Pas de hausse d'impôts



Les recettes fiscales par habitant en euros



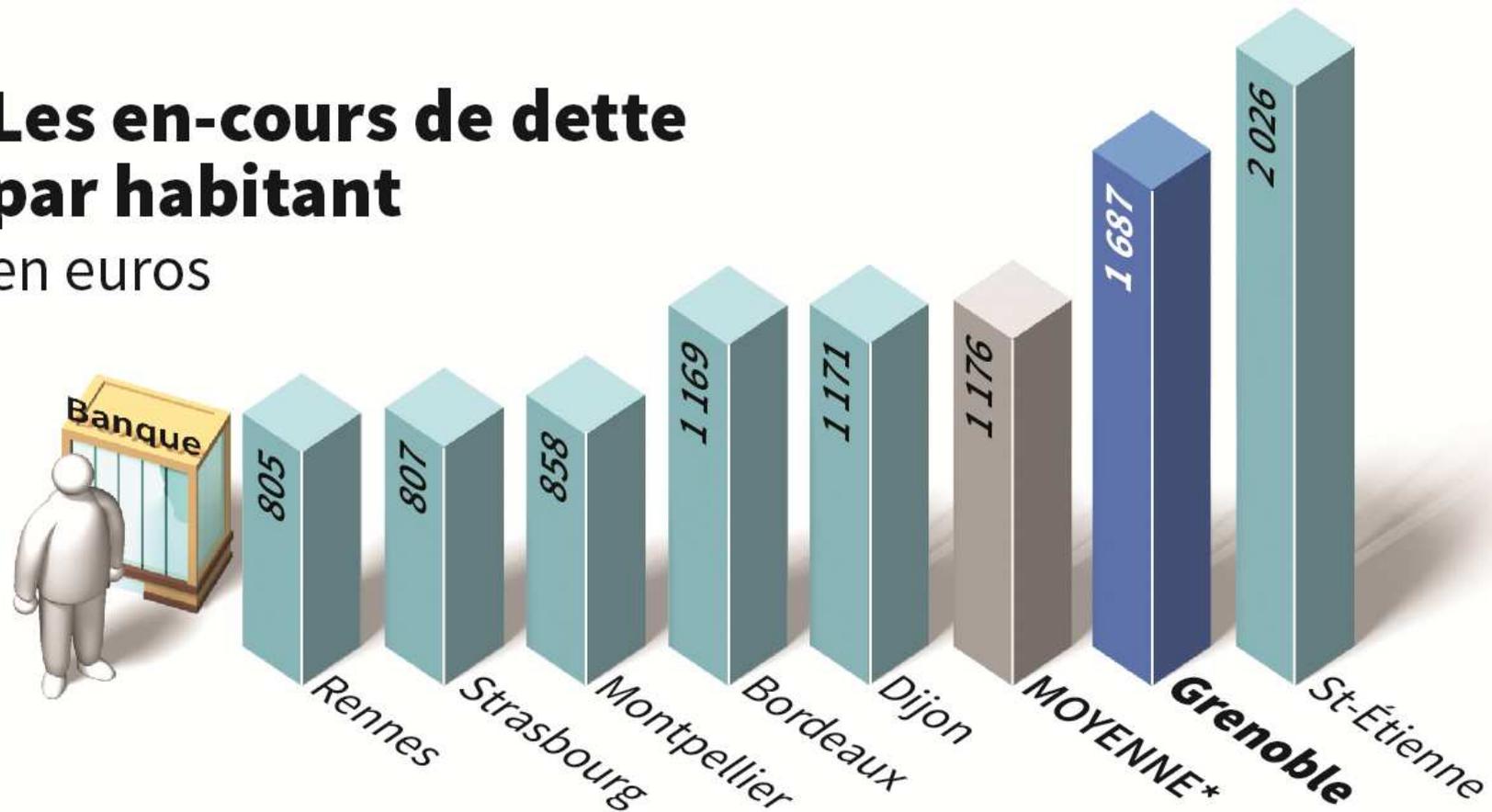
*Communes de plus de 100 000 habitants
Source : www.collectivites-locales.gouv.fr. Chiffres au 31/12/2014

Emprunter? Pas possible



Les en-cours de dette par habitant

en euros



*Communes de plus de 100 000 habitants

Source : www.collectivites-locales.gouv.fr. Chiffres au 31/12/2014

Objectifs financiers



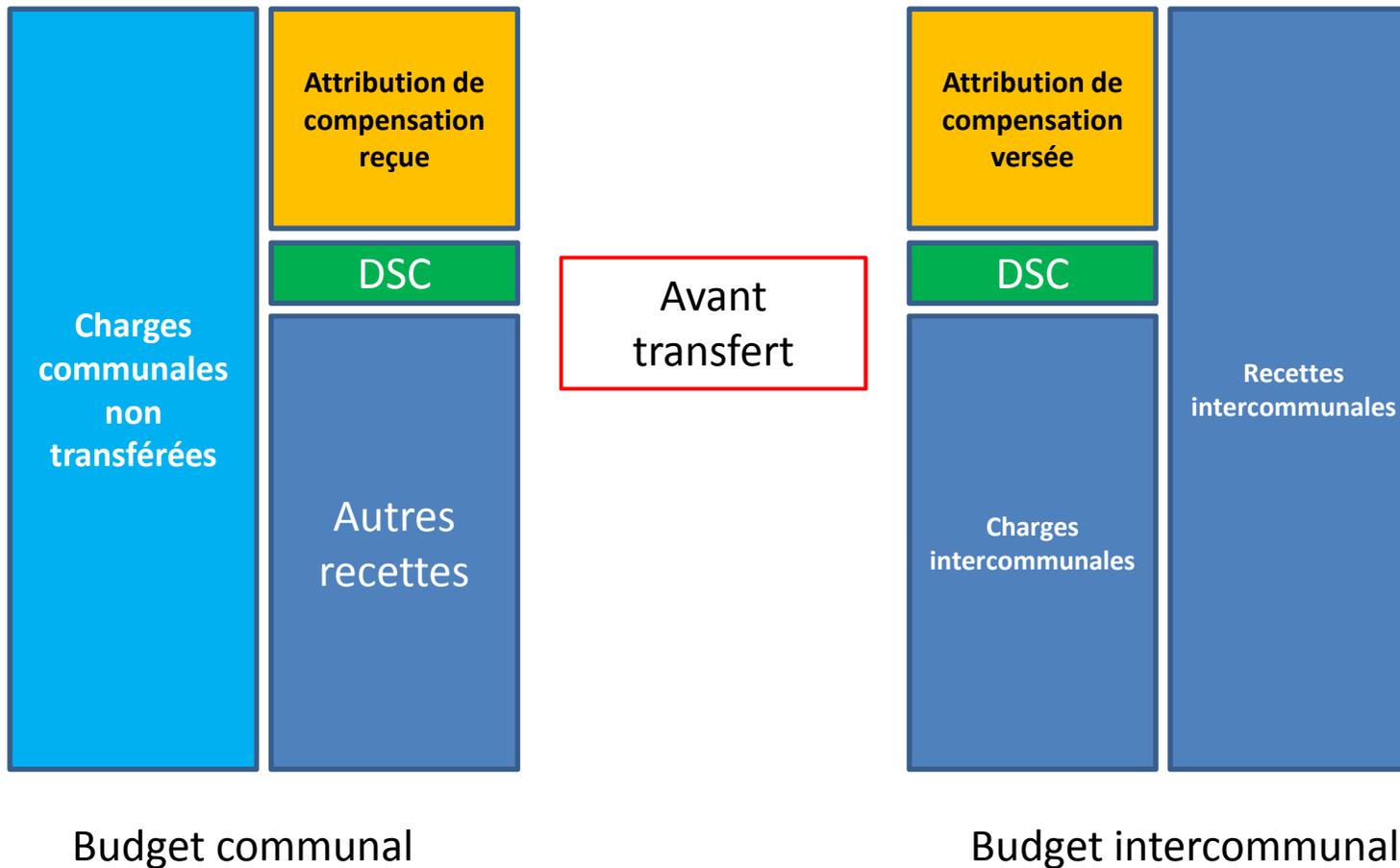
- Objectif n°1: respect des ratio légaux afin de permettre une action politique
- Objectif n°2: Equilibrer la capacité d'intervention (*fonctionnement*) et la capacité d'investissement pour transformer durablement Grenoble
- Objectif n°3: ne pas avoir recours au levier fiscal
- Objectif n°4: ne pas dégrader la capacité de désendettement au-delà de la « zone orange » (*cad 14 ans maximum aujourd'hui*) afin de pouvoir continuer à emprunter

Budget 2016: principales modifications de périmètre



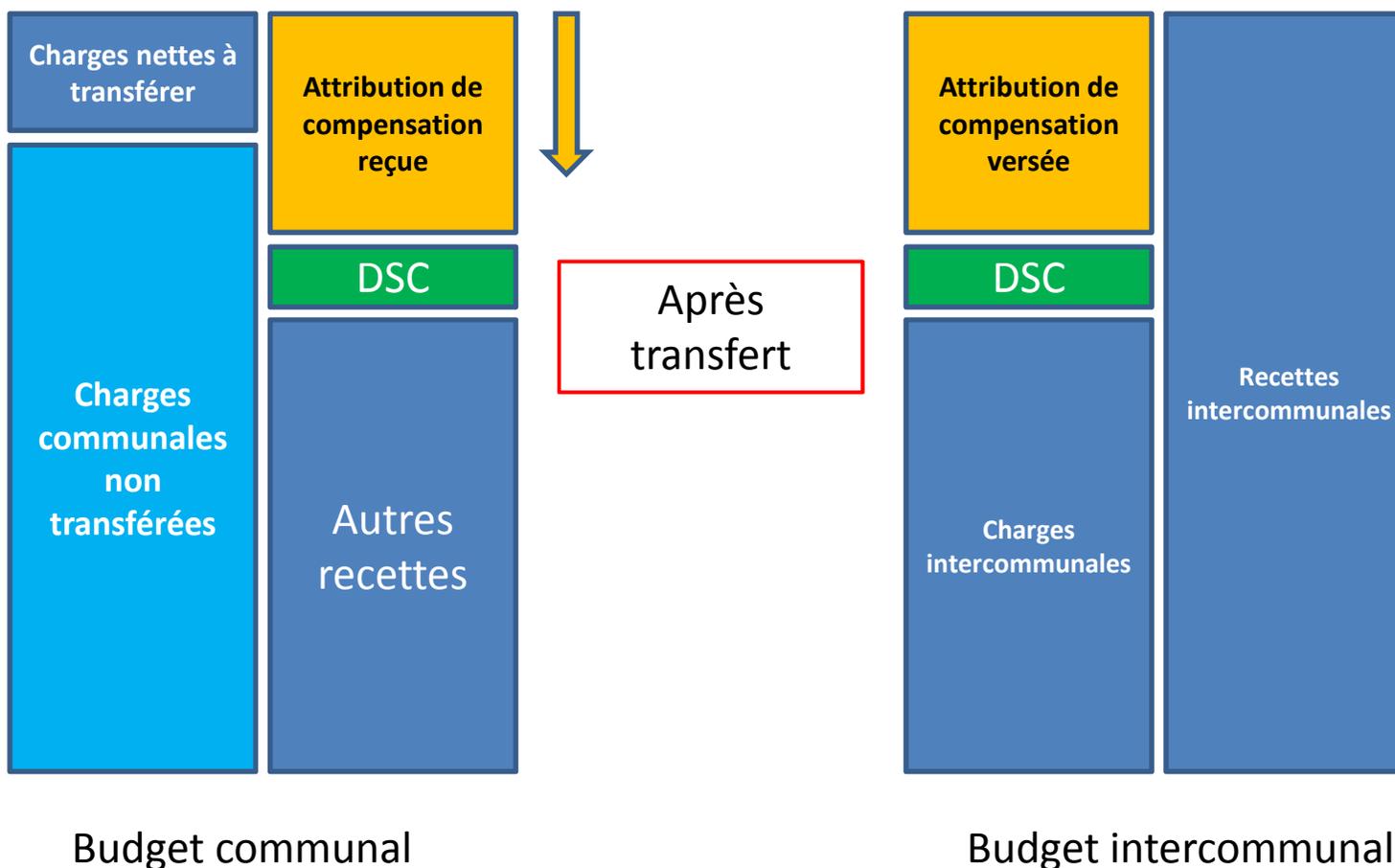
- Compétences transférées à la métropole: Voirie, Déplacements/ mobilité, Développement économique, Logement, Urbanisme, Environnement, Tourisme
(CLECT: impact commission locale d'évaluation des charges transférées de 10 à 12 millions d'euros)
- Palais des sports: transfert au budget annexe Economie (impact +/- 0,3millions d'euros)
- Régie lumière: création au 1/01/2016
- GIE Agir: dissolution au 31/12/2015

Mécanismes de financement des transferts de charge, principe de neutralité

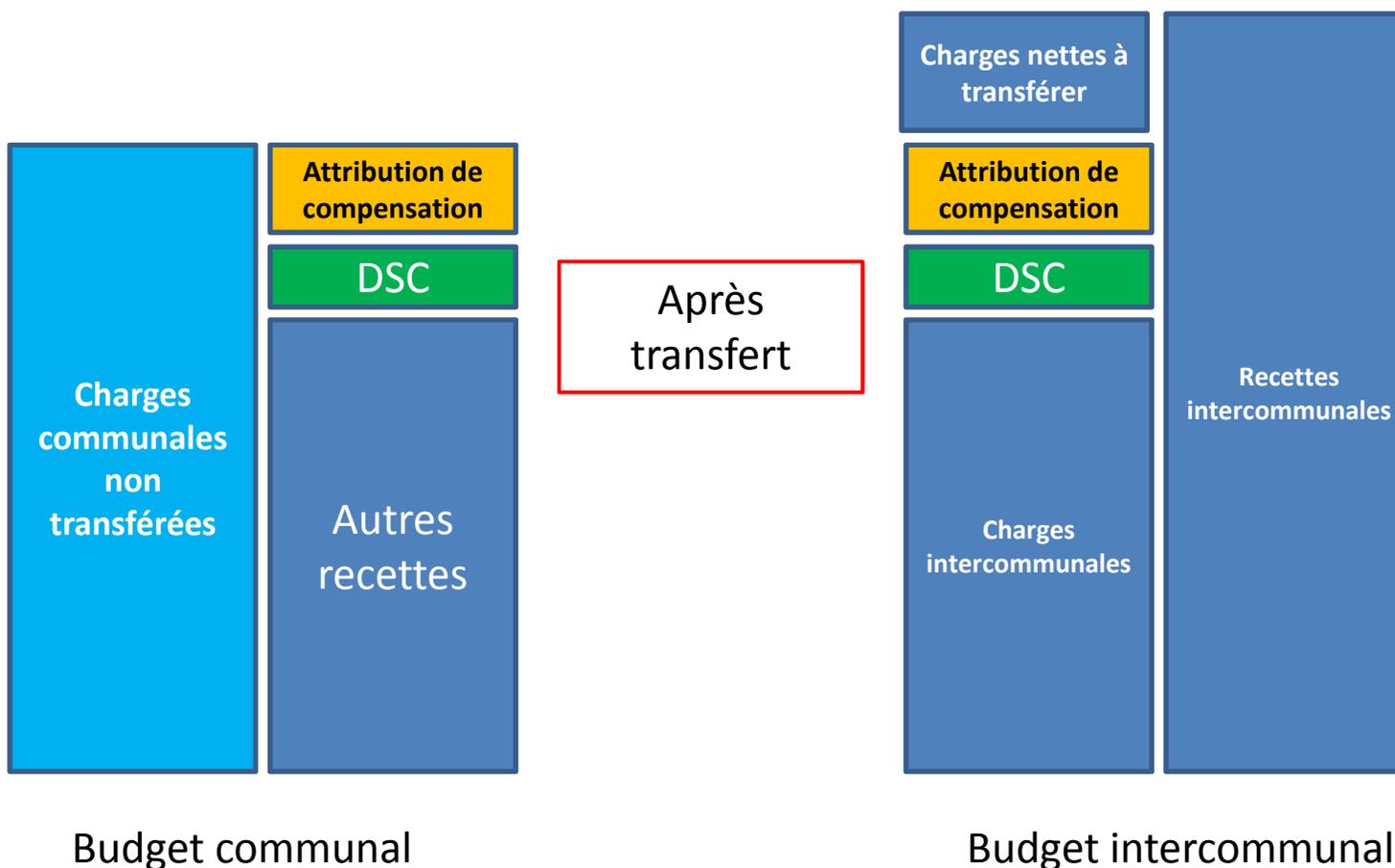




Mécanismes de financement des transferts de charge, principe de neutralité



Mécanismes de financement des transferts de charge, principe de neutralité

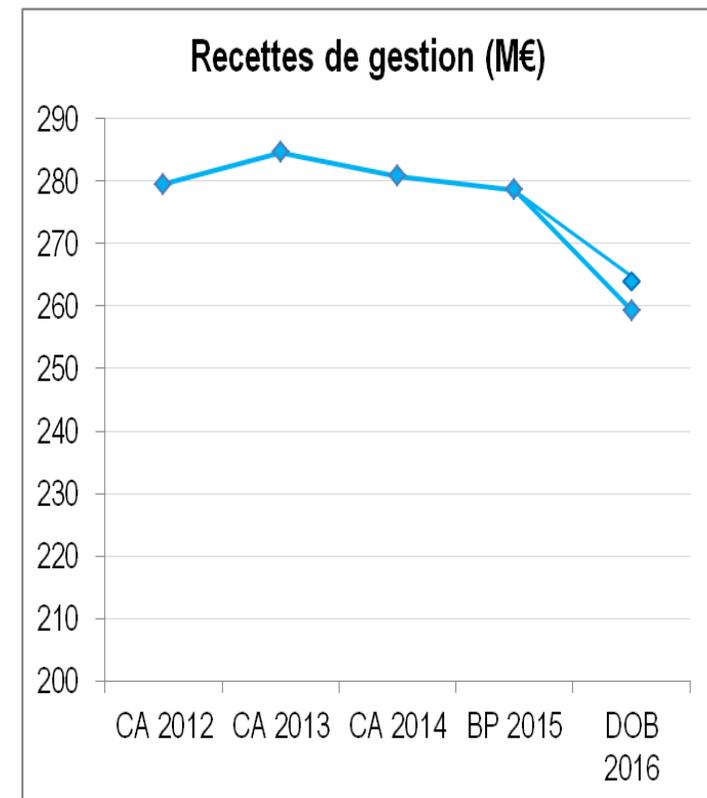


Recettes de fonctionnement



Baisse estimée des recettes à périmètre constant: 4 à 7M€

- **Fiscalité stable: pas de hausse de la part communale des impôts locaux en 2016**
Les évolutions mécaniques permettent d'estimer une hausse des produits fiscaux de 1,2 à 2,2M€
- **Dotations de l'état en baisse: perte de dotations estimée à 11 à 13%**
Soit une baisse de 5-6M€ de la Dotation Globale Forfaitaire
- **L'attribution de compensation versée par la métropole: baisse estimée à 10 / 12M€**
correspondant aux compétences transférées
- **Les Autres recettes devraient être en légère baisse (-0,4 à -1,4M€)**

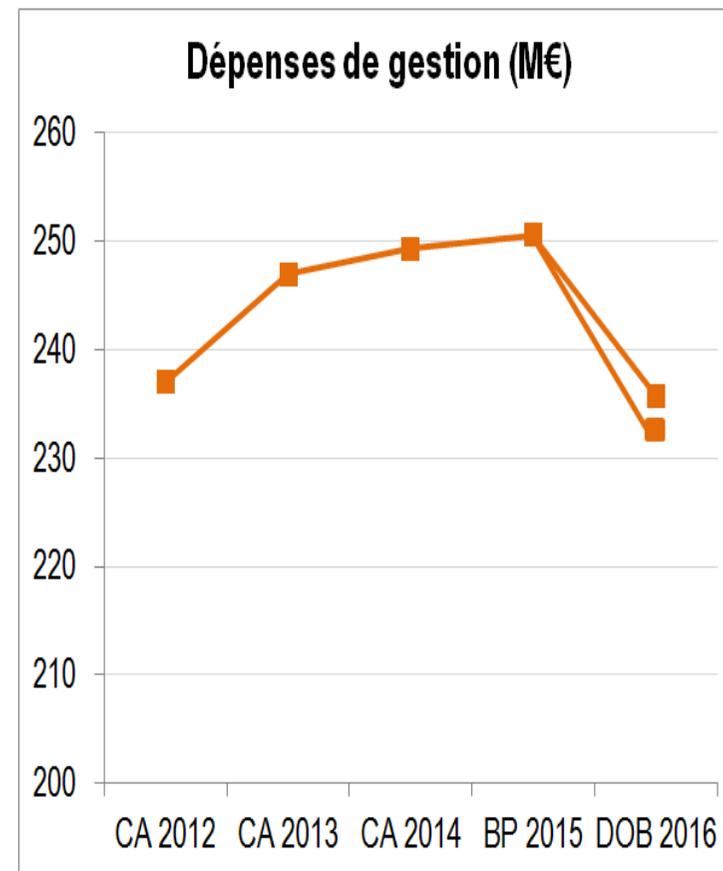


Dépenses de fonctionnement



Baisse des dépenses de fonctionnement à périmètre constant: 3 à 6M€

Masse salariale	<p>Des agents au service des citoyens</p> <p>Stable malgré les augmentations structurelles et mécaniques de la masse salariale.</p>
Subventions	<p>Vie associative plurielle pour tous, action sociale forte</p> <p>Subvention au CCAS stable, enveloppe globale de subventions aux associations en baisse de 6%</p>
Dépenses courantes	<p>Des équipements chauffés, entretenus, gardés...</p> <p>Economies à réaliser de 5% sur l'ensemble des services hors dépenses contraintes</p>



Investissements



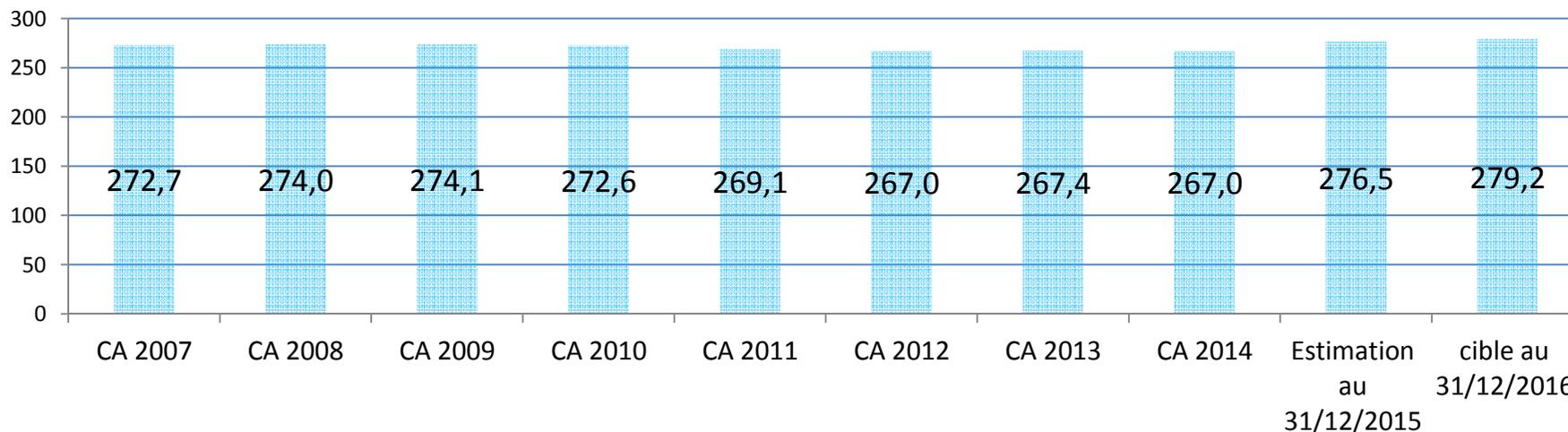
Maintenus à périmètre constant autour de 54 à 56M€ (entre 40 et 42M€ sur nouveau périmètre)

- **Sécurité et entretien du patrimoine communal: 12M€ nets**
 - Rénovation, gros entretien et accessibilité des bâtiments scolaires, culturels, sportifs ou administratifs
 - Défense contre les inondations, sécurisation des bâtiments communaux et du site de La Bastille
- **Investissements destinés au quotidien et à la proximité: 13M€ nets**
 - Reconstruction du centre sportif Arlequin, premiers travaux au théâtre Prémol
 - Opérations « politique de la ville »
 - Amélioration des conditions d'accueil de la piscine Jean Bron
- **Investissements destinés à construire la ville de demain: 8M€ nets**
 - Transition énergétique, aménagements re-calibrés, nature en ville
 - Pole échange gare
 - Plan écoles

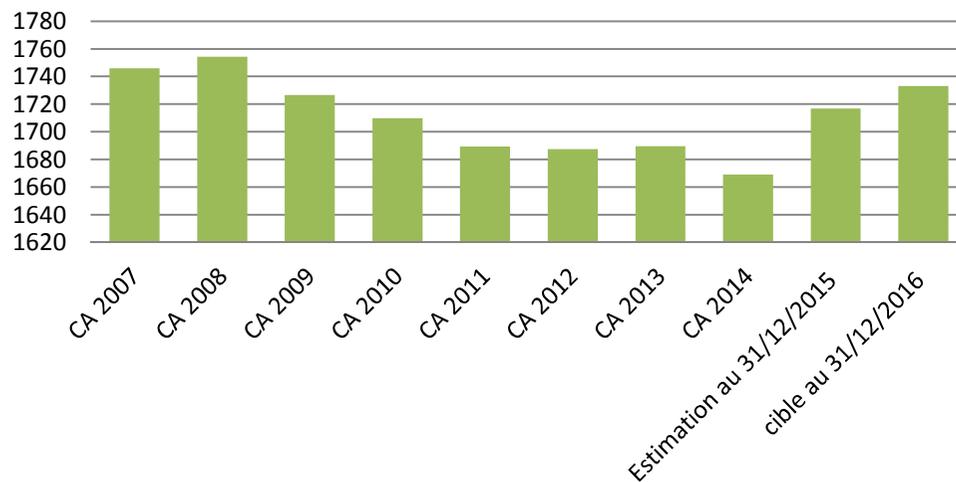
Encours de la dette



Encours de la dette - Budget principal



Encours de dette du budget principal par habitant



Un encours de dette qui devrait augmenter de 0,96% entre 2015 et 2016

Soit un ratio de 1733 € par habitant à population équivalente en 2016.

Grands équilibres 2016



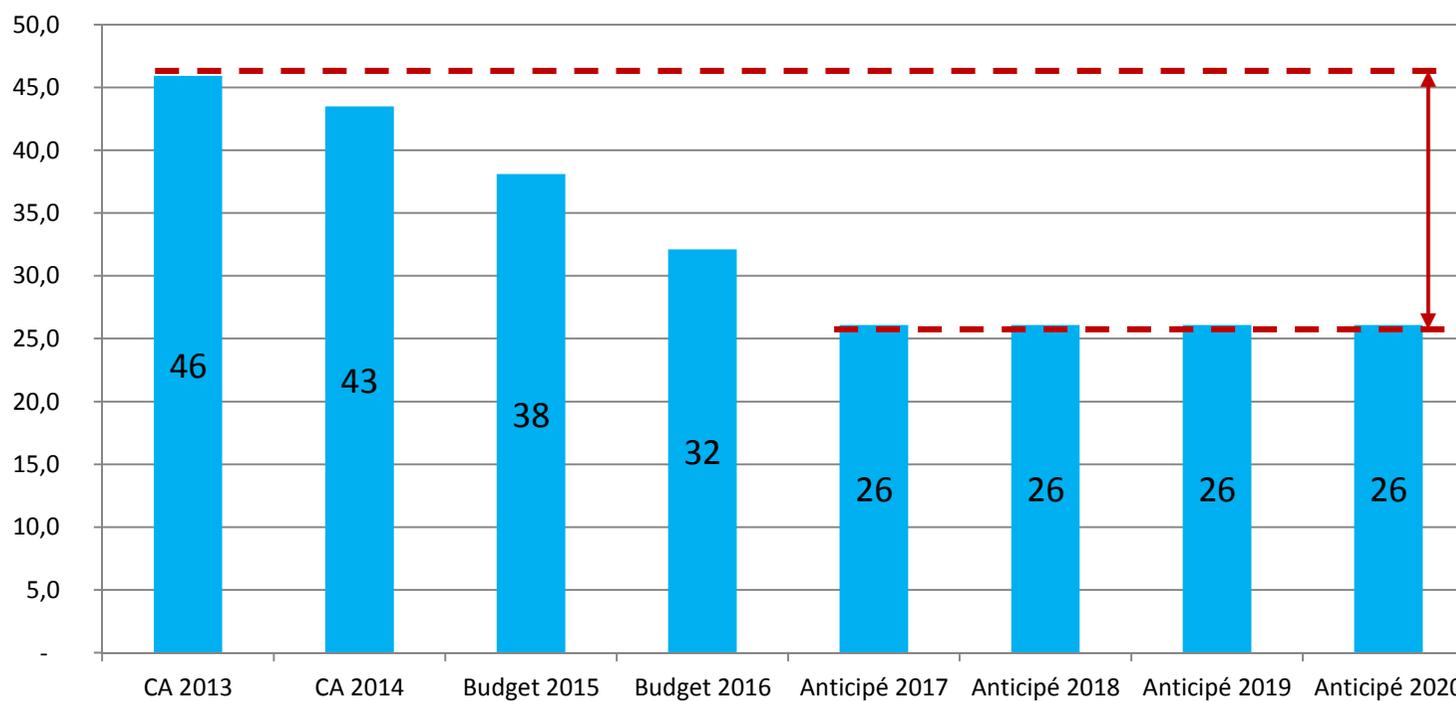
En millions d'euros	CA 2012	CA 2013	CA 2014	BP 2015	DOB 2016		
FONCTIONNEMENT							
Recettes de gestion	279,58	284,67	280,86	278,65	259,30	à	264,80
Dépenses de gestion	237,01	246,95	249,32	250,61	235,81	à	233,71
ÉPARGNE DE GESTION	42,57	37,72	31,54	28,03	23,49		31,09
ANNUITÉ DE LA DETTE*							
ANNUITÉ DE LA DETTE*	33,03	33,89	32,01	34,56	35,60	à	35,20
ÉPARGNE NETTE	9,54	3,83	-0,47	-6,54	-12,11	à	-4,11
INVESTISSEMENT							
Recettes d'investissement	52,31	53,67	61,37	62,40	49,14	à	49,14
Dépenses d'investissement	61,85	57,50	60,90	55,86	37,03	à	45,03

* Ces montants tiennent compte de l'incidence du transfert d'emprunt à la nouvelle régie de l'eau potable (REP).





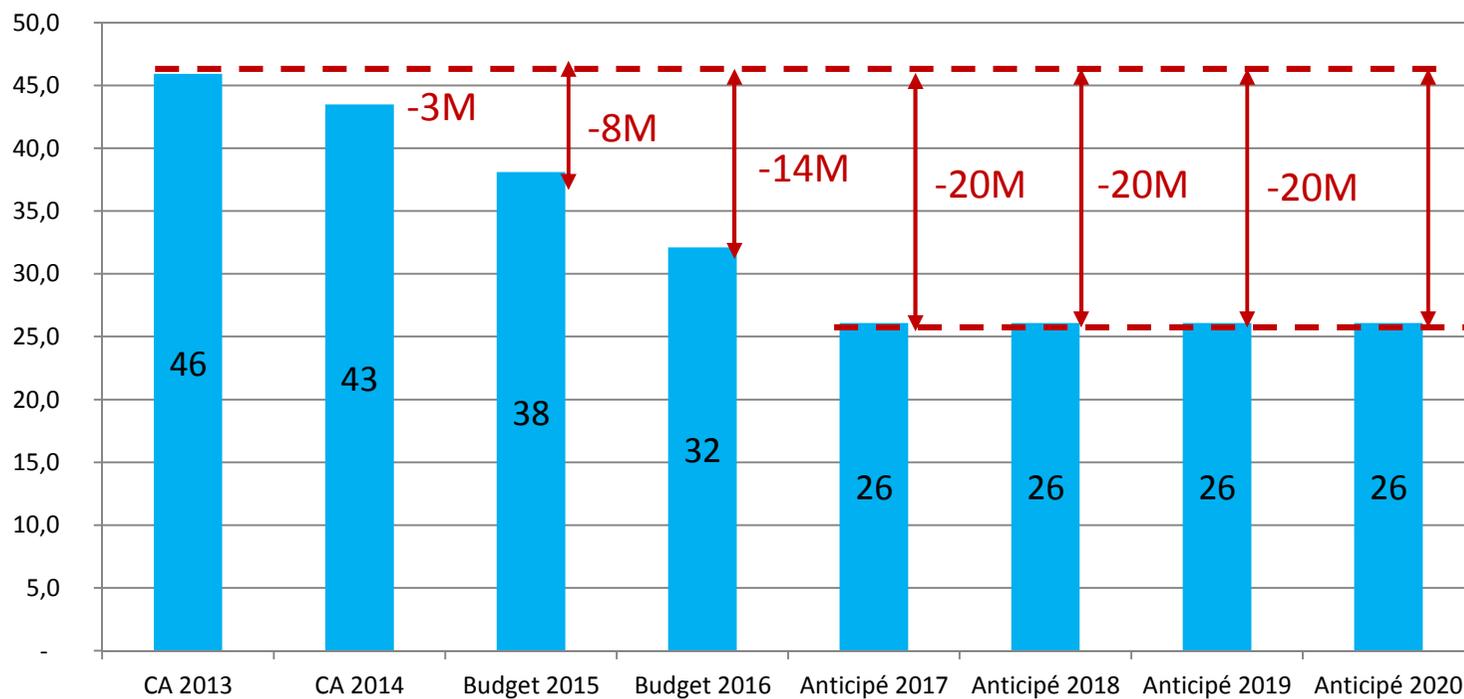
Baisse des dotations de l'état: -20M par an Par rapport à 2013



-20M€



Baisse des dotations de l'état: -20M par an Par rapport à 2013



-20M€



Baisse des dotations de l'état: -100M sur le mandat Par rapport à 2013

